



L'ÉGLISE DANS LE MONDE DE CE TEMPS « Gaudium et Spes », constitution pastorale, chapitre II LA COMMUNAUTÉ HUMAINE

Caractère communautaire de la vocation humaine dans le plan de Dieu

24 Dieu, qui veille paternellement sur tous, a voulu que **tous les hommes constituent une seule famille et se traitent mutuellement comme des frères**. Tous, en effet, ont été créés à l'image de Dieu, [...], et tous sont appelés à une seule et même fin, qui est Dieu lui-même. [...]

Allons plus loin: quand le Seigneur Jésus prie le Père pour que "tous soient un ..., comme nous nous sommes un" (Jn 17,21-22), il ouvre des perspectives inaccessibles à la raison et il nous suggère qu'il y a **une certaine ressemblance entre l'union des personnes divines et celles des fils de Dieu dans la vérité et dans l'amour**. Cette ressemblance montre bien que l'homme, seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même, ne peut pleinement se trouver que par le don désintéressé de lui-même.

Interdépendance de la personne et de la société

25 Le caractère social de l'homme fait apparaître qu'il y a **interdépendance entre l'essor de la personne et le développement de la société** elle-même. En effet, **la personne humaine** qui, de par sa nature même, a absolument besoin d'une vie sociale, est et **doit être le principe, le sujet et la fin de toutes les institutions**. La vie sociale n'est donc pas pour l'homme quelque chose de surajouté; aussi c'est par l'échange avec autrui, par la réciprocité des services, par le dialogue avec ses frères que l'homme grandit selon toutes ses capacités et peut **répondre à sa vocation**.

Promouvoir le bien commun

26 Parce que les liens humains s'intensifient et s'étendent peu à peu à l'univers entier, **le bien commun**, c'est-à-dire cet ensemble de conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée, prend aujourd'hui une extension de plus en plus universelle, et par suite recouvre *des droits et des devoirs* qui concernent tout le genre humain. Tout groupe doit tenir compte des besoins et des légitimes aspirations des autres groupes, et plus encore du bien commun de l'ensemble de la famille humaine.

Respect de la personne humaine

27 Pour en venir à des conséquences pratiques et qui présentent un caractère d'urgence particulière, le Concile insiste sur le respect de l'homme: **que chacun considère son prochain, sans aucune exception, comme "un autre lui-même", tienne compte avant tout de son existence et des moyens qui lui sont nécessaires pour vivre dignement** [...]

Comme on le retrouve plusieurs fois dans les textes, c'est dans la Genèse et la création de l'homme à l'image de Dieu que le Concile va chercher la racine de la dignité inaliénable de l'homme.

Dieu a créé non pas un homme seul, mais une famille humaine.

Cette famille est créée à l'image du Dieu Trinitaire, ou plutôt : les relations interpersonnelles des membres (ou des groupes) de cette famille humaine doivent être l'image des relations (trinitaires) entre les personnes divines.

Le Concile n'hésite pas à parler de *vocation* pour évoquer le lien entre le développement de la personne et celui d'une société. Mais il place l'homme comme *principe, sujet et fin* de toute organisation humaine.

Vocation : un appel de Dieu, inscrit par Dieu en l'homme dès sa création... et auquel l'homme doit librement répondre pour entrer dans la béatitude que Dieu promet.

Il s'agit là d'une vocation *anthropologique*, c'est à dire partagée par tous les hommes (au contraire d'une vocation particulière). L'homme ne saurait vraiment être homme que dans la mesure où il vit la fraternité humaine dans laquelle Dieu le crée.

Le Concile rappelle l'importance de la recherche du **bien commun** dans toute entreprise humaine. Il exclut par là toute initiative qui ne prendrait pas en compte les intérêts d'autres personnes ou d'autres groupes

Par exemple, on peut se poser la question : en quoi le système financier et économique mondialisé que l'on connaît promet ou ne promet pas le bien commun de tous les groupes humains ?

Comment comprendre la « perfection » des groupes et des hommes à laquelle le Concile invite ?

À quels types de droits et de devoirs sommes-nous appelés ?



De plus, **tout ce qui s'oppose à la vie elle-même**, comme toute espèce d'homicide, le génocide, l'avortement, l'euthanasie et même le suicide délibéré; tout ce qui constitue une violation de l'intégrité de la personne humaine, comme les mutilations, la torture physique ou morale, les contraintes psychologiques; tout ce qui est offense à la dignité de l'homme, comme les conditions de vie sous humaines, les emprisonnements arbitraires, les déportations, l'esclavage, la prostitution, le commerce des femmes et des jeunes; ou encore les conditions de travail dégradantes qui réduisent les travailleurs au rang de purs instruments de rapport, sans égard pour leur personnalité libre et responsable: toutes ces pratiques et d'autres analogues sont, en vérité, infâmes. **Tandis qu'elles corrompent la civilisation, elles déshonorent ceux qui s'y livrent plus encore que ceux qui les subissent et insultent gravement à l'honneur du Créateur.**

Égalité essentielle de tous les hommes entre eux et justice sociale

29 Tous les hommes, doués d'une âme raisonnable et créés à l'image de Dieu, ont même nature et même origine; tous, rachetés par le Christ, jouissent d'une même vocation et d'une même destinée divine: on doit donc, et toujours davantage, reconnaître leur égalité fondamentale.

Assurément, tous les hommes ne sont pas égaux quant à leur capacité physique qui est variée, ni quant à leurs forces intellectuelles et morales qui sont diverses. Mais toute forme de discrimination touchant les droits fondamentaux de la personne, [...] doit être dépassée et éliminée, comme contraire au dessein de Dieu.

Nécessité de dépasser une éthique individualiste

30 L'ampleur et la rapidité des transformations réclament d'une manière pressante **que personne, par inattention à l'évolution des choses ou par inertie, ne se contente d'une éthique individualiste.** Lorsque chacun, *contribuant au bien commun selon ses capacités propres* et en tenant compte des besoins d'autrui, se préoccupe aussi, et effectivement, de l'essor des institutions publiques ou privées qui servent à améliorer les conditions de vie humaines, c'est alors et de plus en plus qu'il accomplit son devoir de justice et de charité. Or il y a des gens qui, tout en professant des idées larges et généreuses, continuent à vivre en pratique comme s'ils n'avaient cure des solidarités sociales. Bien plus, dans certains pays, beaucoup font peu de cas des lois et des prescriptions sociales. Un grand nombre ne craignent pas de se soustraire, par divers subterfuges et fraudes, aux justes impôts et aux autres aspects de la dette sociale. [...]

Que tous prennent très à cœur de compter les solidarités sociales parmi les principaux devoirs de l'homme d'aujourd'hui, et de les respecter [...]

Après le rappel de vérités fondamentales le Concile va s'attarder sur quelques domaines où il lui semble urgent d'agir en vue de la construction d'une véritable famille humaine.

L'énumération de « *tout ce qui s'oppose à la vie* » est bien sûr marquée par l'actualité de la première moitié du XX^e siècle.

De même qu'il y a une solidarité dans la construction de l'homme et de la société (n° 24 et 25), il y a une solidarité dans la destruction de l'homme, de la société, et du rapport avec Dieu.

C'est la question de l'égalité entre les hommes : une égalité fondamentale, de par la création à l'image de Dieu, la vocation de tout homme et le but de toute vie.

Mais une inégalité dans les conditions concrètes de vie.

Toute organisation humaine, toute action humaine doit donc tenter de tendre vers le respect de cette égalité fondamentale des hommes entre eux, en rejetant tout ce qui la détériore.

Éthique : ce qui traite des principes régulateurs de l'action et de la conduite morale.

Une éthique individualiste consisterait en un agir qui ne prendrait en compte uniquement les propres besoins et les propres désirs de la personne (ou du groupe) qui agit.

Une morale individualiste paraît bien trop insuffisante. Au contraire, justice et charité ont une dimension sociale !

La primauté de l'amour (l'amour concret, l'amour en action) ne vient pas s'ajouter aux exigences de la personne comme un commandement extérieur, une valeur surajoutée ; elle est inscrite dans la condition communautaire qui est essentielle à la personne.

Le Concile appelle à la responsabilité et à l'action de chacun, au service de tous.

Il appelle aussi par là à une cohérence entre les idées, le discours, et les actes.



Le Verbe incarné et la solidarité humaine

32 De même que Dieu a créé les hommes non pour vivre en solitaires, mais pour qu'ils s'unissent en société, de même il lui a plu aussi "de sanctifier et de sauver les hommes non pas isolément, hors de tout lien mutuel; **il a voulu au contraire en faire un peuple** qui le connaîtrait selon la vérité et le servirait dans la sainteté" [...]

Ce caractère communautaire se parfait et s'achève dans l'œuvre de Jésus-Christ. Car le Verbe incarné en personne a voulu entrer dans le jeu de cette solidarité. [...] C'est en évoquant les réalités les plus ordinaires de la vie sociale, en se servant des mots et des images de l'existence la plus quotidienne, qu'il a révélé aux hommes l'amour du Père et la magnificence de leur vocation. Il a sanctifié les liens humains, notamment soumis aux lois de sa patrie. Il a voulu mener la vie même d'un artisan de son temps et de sa région. [...]

Premier-né parmi beaucoup de frères, après sa mort et sa résurrection, par le don de son Esprit il a institué, entre tous ceux qui l'accueillent **par la foi et la charité, une nouvelle communion fraternelle**: elle se réalise en son propre Corps, qui est l'Église. En ce Corps, tous, membres les uns des autres, doivent s'entraider mutuellement, selon la diversité des dons reçus [...]

Le Christ nous révèle, par son œuvre, cette solidarité humaine.

De même que Dieu a appelé un peuple, de même le salut porte en lui une dimension communautaire : personne n'est sauvé seul. Le salut de l'homme est étroitement lié à la dimension de toute la famille humaine.

L'Église veut être cette préfiguration déjà actuelle et toujours à recevoir d'une famille humaine où les relations fraternelles réalisent l'image de l'amour trinitaire.

L'Église dévoile donc au monde le mystère et la richesse de la famille humaine, sans nous détacher de l'œuvre sociale, mais en nous rappelant au contraire aux exigences concrètes dans l'aujourd'hui.

Questions pour débattre en groupe

- 1) Que comprenons-nous de nouveaux de la vocation de l'homme par ces extraits ?
- 2) À quel changement de mentalité nous appelle le Concile dans ces numéros ?
- 3) En quoi le ferment évangélique peut-il être une force de transformation sociale ? (chercher des exemples concrets).
- 4) Quels appels entendons-nous pour nous-mêmes ? Pour l'Église ? Pour le monde ?
- 5) Quelles sont les questions nouvelles posées aujourd'hui à la « communauté humaine » ?